

Assemblée générale du FSE (année scolaire 2015-2016)

L'assemblée générale a eu lieu le **mardi 22 septembre 2015**.

Étaient présents :

- les membres du bureau Mme Gouhier (présidente) ; Mme Gomel (trésorière ; Mme Morel (secrétaire)
- Professeurs : Mme De Robien
- parents : Mme Desfontaines
- Elèves : 65 élèves présents (15 6e, 10 5e, 9 4e et 31 3e)

1. Bilan d'activités en 2014-2015

- Il y avait 171 adhérents (correspondant à 149 familles).
- Les clubs qui ont été proposés sur la pause méridienne encadrés par des professeurs étaient le club « détente », le club « origami », le club « échecs » et le club « jeux vidéos ».
- Le FSE a participé à
 - des sorties pédagogiques: Palais de la découverte, muséum d'histoire Naturelle, sortie théâtre, sortie La Roche Guyon, sortie Montreuil-sur-Epte.
 - des sorties loisirs: Go Park, patinoire, parc Astérix.
 - des voyages pédagogiques : Voyage au ski, voyage en Espagne et en Angleterre.

2. Bilan financier en 2014-2015

Au 31 août, le compte bancaire du FSE présentait un solde créditeur de **3169,99 €**.

RAPPEL : le budget du FSE est constitué essentiellement des cotisations versées par les adhérents, du bénéfice de la vente des photos scolaires et des subventions des mairies.

3. Projets pour l'année 2015-2016

- Les clubs sur la pause méridienne
A ce jour, seulement 3 clubs sont proposés car peu d'adultes sont disponibles pour les encadrer (c'est pourquoi les parents disponibles entre 12h45 et 13h25 sont les bienvenues pour proposer un club et venir l'encadrer (un midi par semaine)
 - le club "détente" avec Mme Saulmé (seulement pour les 4e et 3e) : tous les vendredis.
 - le club "Dessignons des mangas" avec Mme De Robien : tous les lundis.
 - le club "échecs" avec M. Defachelles : tous les vendredis.

Les élèves peuvent venir s'inscrire en vie scolaire (cahier FSE). Attention les places sont limitées pour chaque club.

- Le foyer

Nous avons beaucoup insisté auprès de la Direction et de la Vie scolaire pour que cette année nous puissions ré-ouvrir un Foyer pour accueillir les élèves sur la pause méridienne. Il nous semble important que ce lieu existe afin que les élèves puissent se détendre.

La salle du Foyer sera donc ouverte tous les midis de 12h45 à 13h25 à condition qu'il y ait un adulte présent pour les encadrer. Nous souhaitons par la suite avoir la possibilité de laisser les élèves en autogestion. En effet, avoir un comportement responsable fait partie de la compétence 6 du Livret Personnel des Compétences. Les élèves devront s'inscrire auprès de la Vie scolaire (cahier FSE) une semaine à l'avance (18 élèves maximum par midi), un midi par semaine par élève pour que tout le monde puisse en profiter (à ajuster ensuite selon l'affluence)

Il y aura un règlement à respecter en salle de Foyer (voir document joint). Pour y accéder, il faudra être en possession de son carnet de liaison : **carnet oublié = pas de foyer (Pas de passage prioritaire pour le Foyer)**. Si dans la semaine, il reste encore des places libres, les élèves pourront s'y inscrire pour la semaine en cours.

- Les actions pour récolter de l'argent : - la vente des photos scolaires (photo le 30 septembre)

- la vente de chocolats de Noël (oct-nov)

- la vente de viennoiseries (2 par

mois/récréation du matin) : **1ère vente le mardi 6 octobre**

- les sorties : les élèves ont proposé différentes sorties (lasergame, Gopark, piscine, foot en salle, paintball, Manoir de Paris, aventureland, Parc Astérix)

Pour les sorties et clubs : il existe une boîte à idées en salle de permanence pour accueillir les idées de chacun.

4. Élections du bureau

Le nouveau bureau a été élu ce jour

La présidente et la trésorière sont reconduites dans leurs fonctions :

- Présidente : Mme Gouhier (professeur)
- Trésorière : Mme Gomel (professeur)

Ont été élus ce jour :

- Secrétaire : Mme Lacarrère
- Président-adjoint : Pierre Hellot (4A)
- Trésorière-adjoint Amélie Pigéart (4A)
- Secrétaire-adjoint : Andy Dasnay (3A)

5. Cotisations en 2015-2016

Il a été décidé par les membres du bureau que le montant de la cotisation s'élèverait à 10€ pour un enfant, 15€ à partir de 2 enfants et 7,5€ par enfant (si plus de 2) venant de la Maison des enfants.